

Compte-rendu de séance – Chambre Arbitrale Fédérale

21/02/2024

La réunion se tient sur Discord.

Sont présents ou représentés :

Amândil Eremanth, Responsable Règles & Arbitrage

Shâka, Membre.

Ar-Mandô, Membre.

Coco Painting Stuff, Membre.

Barbecue, Membre.

Granadamax, Membre.

Objet

La CAF est saisie par Shakâ, arbitre officiel FFTM.

Au tournoi qualificatif d'Orléans, le joueur Dolrudir s'est rendu compte qu'il avait commis une erreur majeure à la fin de la première journée (récupération d'un objectif avec Dain alors qu'il devait charger), qui lui avait donné la victoire plus tôt ce jour face à Le Preux Shawn. Il a donc de lui-même fait le choix de saisir l'arbitre, lequel, ne pouvant trancher sur le fait car la faute était déjà passée de quelques heures, a préféré suspendre la décision et a sollicité l'avis de la CAF.

Les membres de la Chambre proposent plusieurs options, allant du simple avertissement au retrait du bénéficiaire de tous les points de la partie à Dolrudir.

La question des points de Le Preux Shawn est également évoquée.

Décisions

Après un vote, il est décidé par arbitrage final du RRA (égalité des exprimés) d'attribuer un simple point de pénalité à Dolrudir. De plus, à l'unanimité moins une voix, il est décidé de ne pas donner de point(s) en compensation à Le Preux Shawn.

Ainsi :

- Le joueur Dolrudir perd 1pt de tournoi dans le cadre du tournoi qualificatif d'Orléans.

La Chambre tient par ailleurs à féliciter et remercier Dolrudir pour son fair-play.

Remarques

- La Chambre souligne qu'elle n'est pas là pour modifier des scores à posteriori. Les joueurs, et a fortiori les arbitres s'ils sont sollicités à temps, doivent remonter ou corriger les erreurs et oublis le plus rapidement possible. En effet, après que d'autres parties ont été jouées, se pose la question des conséquences (déjà passées) sur les pairings suivants.
- Dans un tournoi de qualification, tous les joueurs sont supposés connaître les règles, y compris celles de leurs adversaires. De plus, inverser le score de la partie et offrir une victoire sur tapis vert à LPS créerait un dangereux précédent et ouvrirait, de l'avis de la CAF, la porte à des plaintes a posteriori de joueurs accusant, sans aucune vérification arbitrale possible, un adversaire d'avoir fait une erreur en espérant ainsi récupérer des points de tournoi par ce biais.

- Le retrait d'un point se veut être un équilibre entre une faute avérée (et ce, peu importe son importance dans le contexte de la partie) dans le cadre d'un tournoi de qualification, et l'aveu honnête d'un joueur fair-play qui estime qu'il ne mérite pas les points qu'il a remporté. Il ne s'agit donc pas d'une punition mais d'un rééquilibrage des points obtenus par le joueur.

Pour la FFTM,
Le Responsable Règles & Arbitrage

Amàndil Eremanth